

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Andrée Brosseau	1.1 Maire	26 618	14 209	9 375	900
François Vallières	1.2 Conseiller	3 968	1 984		
Alain Laprade	1.3 Conseiller	8 873	4 436		
Isabelle Lemay	1.4 Conseiller	8 873	4 436		
Christine Arsenault	1.5 Conseiller	8 873	4 436		
Patrick Delforge	1.6 Conseiller	8 873	4 436		
André Legros	1.7 Conseiller	9 127	4 564		
François Décosse	1.8 Conseiller	1 380	690		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).